

# Recueil d'expériences 2011 – v0



## *Comment rendre plus accessibles les AMAP ?*



**Association des AMAP du Nord Pas-de-Calais**

---

Maison des paysans – 40 avenue Roger Salengro 62223 St Laurent Blangy  
Tél 03.21.23.00.53 @ : [contact@amap5962.org](mailto:contact@amap5962.org) [www.amap5962.org](http://www.amap5962.org)

## Alimentation et précarité, une question de société

Puisque les AMAP ont pour objectif premier de maintenir des fermes de proximité et comme objectif second de développer une souveraineté alimentaire locale, elles concernent tous les consommateurs, aisés comme précaires.

Selon diverses études du CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), il existe un lien sensible et proportionnel entre le niveau de revenus, d'études et la qualité de l'alimentation des populations. Les chiffres de l'obésité confirment cette affirmation : une personne à bas revenus aura cinq fois plus de chances d'être sujette au sur-poids qu'une autre.

Les études soulignent également que « les plus diplômés sont les plus minces, ont le régime alimentaire qui s'approche le plus de la pyramide alimentaire, ont le meilleur score nutritionnel et sont ceux qui varient le plus leur consommation de légumes » (CREDOC : Les populations modestes ont-elles une alimentation déséquilibrée - décembre 2006).

### Toucher tous les publics

L'accès aux AMAP pour tous les consommateurs ressort du droit à une alimentation de qualité pour tous.

En outre, soutenir les paysans qui nous nourrissent sainement est un enjeu de société qui nous concerne tous.

Dans le système des AMAP, et comme le montre les études, " le consommateur moyen " n'est pas dans une situation de précarité sociale. En majorité, ce sont des gens aisés et diplômés (voir ci-dessous).

### NIVEAU D'ÉTUDE

C'est un concept qui intéresse majoritairement les gens diplômés, bien informés, sensibles aux questions soulevées par les paniers et à une certaine exigence de qualité.

Niveau d'études	
DEA, doctorat, diplôme d'ingénieur	40,7%
Licence, maîtrise (bac + 3 ou 4)	27,8%
BTS, DEUG	9,3%
Bac	9,3%
Première, terminale	0,0%
CAP, BT, BET, BEP	3,7%
BE, BEPC, classe de collège et seconde	1,9%
Sans diplôme, CEP	5,6%

extrait de l'étude sur les circuits alimentaires coopératifs menée par l'APES en Nord Pas-de-Calais en 2010 sur plusieurs systèmes de paniers (biocabas, structures d'insertion, amap, ...)

Le consommateur adhère à une AMAP principalement par le bouche à oreille (famille, amis) et/ou pour concrétiser des convictions (militants).

Ce sont les raisons pour lesquelles une faible mixité est relevée dans les AMAP.

Pour autant, l'engagement du consommateur en AMAP est variable. Certains mesurent l'impact de l'acte d'achat sur les producteurs et l'agriculture pratiquée et y accordent de l'importance, alors que d'autres pas du tout, focalisant sur les légumes de qualité. Pour toucher d'autres personnes, il semble nécessaire d'élargir la zone de diffusion du système AMAP.

Si les AMAP n'ont pas vocation à gommer les inégalités sociales, elles ont, parce que la solidarité est une de leurs valeurs fondamentales, le devoir de ne pas écarter les familles en difficultés en leur facilitant l'accès à ce mode d'alimentation responsable.

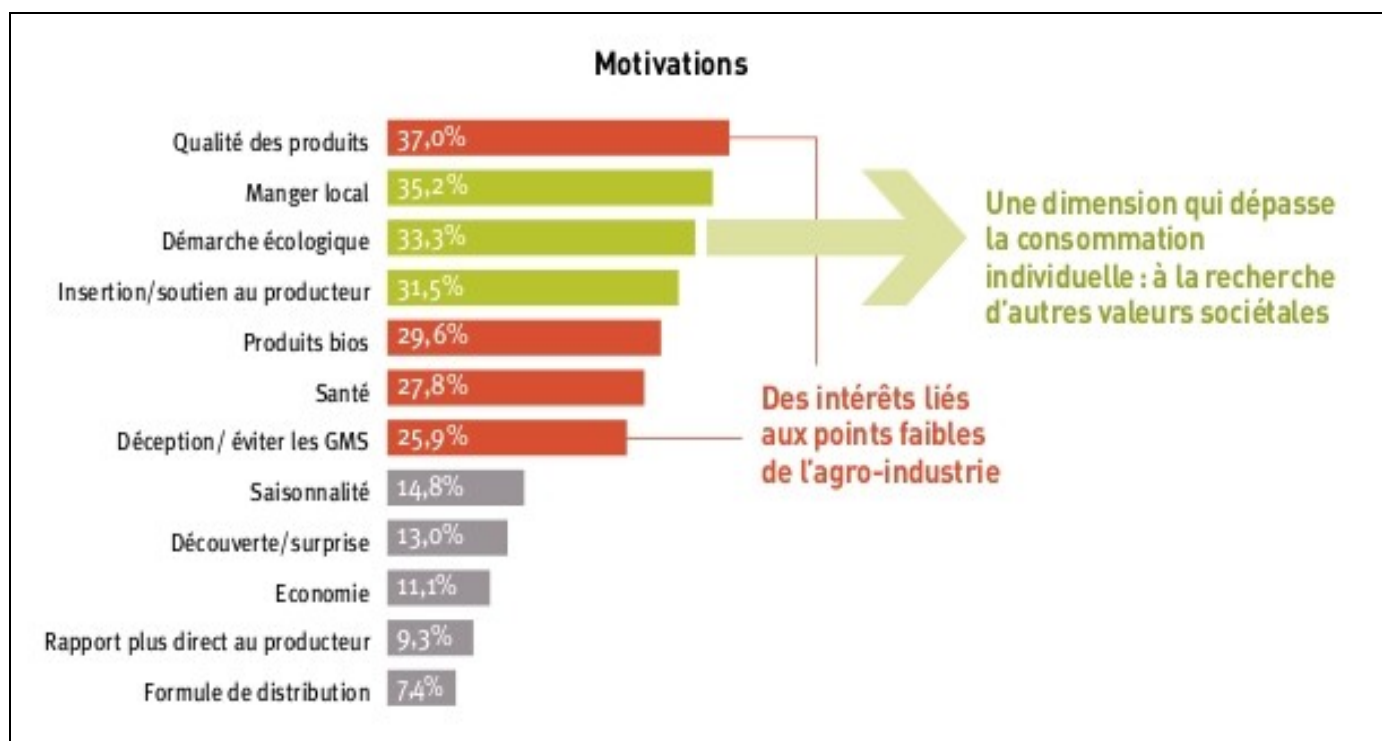
### La question de l'accessibilité sociale des AMAP en Nord Pas-de-Calais

En 2010, un sondage montrait que 80% des AMAP en place se posaient la question de leur accessibilité à des personnes à revenu modeste.

La raison principalement évoquée : est-il cohérent de se soucier de la solidarité envers les paysans, en omettant la solidarité entre consommateurs ? En d'autres termes : par l'AMAP, je me nourris sainement et de manière responsable ; je participe au développement d'une souveraineté alimentaire locale et je vis une aventure humaine riche.

Qu'en est-il des personnes moins favorisées ? Pourquoi ne pas partager cette expérience ?

En outre, il s'agit de faire en sorte que toutes les personnes qui souhaiteraient adhérer à l'AMAP, pour des raisons militantes, ou alimentaires, puissent le faire. L'AMAP ne doit pas être réservée à une élite de personnes possédant revenu et formation.



extrait de l'étude sur les circuits alimentaires coopératifs menée par l'APES en Nord Pas-de-Calais en 2010 sur plusieurs systèmes de paniers (biocabas, structures d'insertion, amap, ...)

« La question de l'accessibilité sociale n'est pas simple : il s'agit de faire en sorte que des personnes à (très) bas revenus, puissent faire partie d'une AMAP et accéder ainsi, en s'engageant dans ce partenariat, à des aliments sains, labellisés Bio ou au moins issus de productions naturelles.

Une mairie a déjà proposé à 3 familles de son CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), en partenariat avec l'AMAP, un panier payé pour un tiers par elle-même, un tiers par le Conseil Général et le dernier tiers restant à la charge de la famille. Une seule de ces 4 familles s'est réellement montré intéressée. Les arguments contre étaient multiples. Pour le maire, c'était la déception et l'incompréhension.

L'étude de l'APES fut l'occasion d'une première rencontre en septembre 2009 sur « les incidences socio-économiques de la consommation en circuits courts », à Lille. La présentation des résultats de l'étude a permis de réfléchir à ces modes de consommation sous l'angle social. Etaient présents une personne du Gabnor, une animatrice de centre social, une stagiaire en formation d'assistante sociale, un directeur d'entreprise d'insertion et moi-même [Laurence Carré] pour le réseau des AMAP. Suite à ces discussions et la rencontre d'un agent de développement à la CAF de Valenciennes, il s'avérait que l'accessibilité sociale des AMAP ne pouvait pas seulement passer par une solidarité sur le prix du panier, mais par une proximité ou des relais à trouver ou encore d'autres systèmes intermédiaires à expérimenter avant qu'une personne en grandes difficultés sociales et économiques se sente bien en intégrant une AMAP. Point besoin ici d'étaler toutes les hypothèses quant aux freins à l'engagement de ces personnes dans un dispositif AMAP mais simplement une relativisation : d'autres dispositifs existent qui permettent de consommer autrement, d'avoir une autre relation à l'alimentation, aux producteurs, à la terre et aux autres habitants, citoyens, consommateurs, etc. La mise en place d'écoles de consommateurs ou de groupements d'achat entre familles se fournissant chez des producteurs locaux en sont de bon exemples. »

Laurence Carré, 3 octobre 2009

En 2011, le réseau des AMAP du Nord Pas-de-Calais et l'association les Sens du Goût ont lancé un travail commun, soutenu par la DRAAF, consistant, d'une part, en un état des lieux des solutions favorisant l'accessibilité sociale des AMAP en région et, d'autre part, en l'expérimentation de quelques solutions au Quesnoy, en partenariat avec l'AMAP du Quercitain : chantier/découverte, glanage, pique-nique, troc de plants, diffusion d'un film lié à l'alimentation, débat, dégustation.



Ce guide est le résultat de ce travail.

**Bonne lecture et bonnes découvertes !**

Pour l'association des AMAP du Nord Pas-de-Calais, **Rémi Top**, salarié et **Grégory Delannoy**, membre du collectif régional

## Recueil d'expériences

### De la souplesse pour des familles à revenus moyens

#### Moduler la durée de l'engagement... (1)

L'AMAP a démarré en 2008 sur une période d'engagement de 6 mois (période d'été / période d'hiver). En 2010, il a été pris la décision de passer sur une période de 12 mois pour apporter aux maraîchers un soutien sur une année complète (cycle de production de l'exploitation).

L'AMAP **maintient** pour l'instant la possibilité de s'engager sur 6 mois pour que des familles qui n'ont pas une visibilité suffisante pour s'engager annuellement puissent rester ou devenir amapiennes.

*AMAP Adventices Jardins  
région dunkerquoise*

#### ... et le rythme du paiement (2)

En AMAP, il est demandé aux adhérents de payer en une, deux ou trois fois pour apporter de la trésorerie aux paysans.

L'AMAP a mis en place des modalités de règlement spécifiques (en 6 ou 12 fois) pour des personnes souhaitant avoir une gestion mensualisée de leur budget.

*AMAP Adventices Jardins*

## Valoriser les paniers non retirés

### Proposer les paniers non retirés

#### Au CCAS (3)

a) L'AMAP a contacté le CCAS (comité communal d'action sociale) de la commune de Pitgam pour lui proposer les paniers de légumes non retirés.

*Avantage* : Apporter gratuitement à des personnes dans le besoin des légumes de qualité.

*Conclusion sur la pertinence de cette solution* : Pitgam étant une commune rurale, la majorité des bénéficiaires du CCAS ont un jardin. Cette solution serait plus intéressante dans des communes urbaines.

*AMAP Adventices Jardins*

b) L'AMAP donnait les paniers non retirés au CCAS. Le responsable du CCAS donnait ensuite des recettes et des explications aux familles bénéficiaires des paniers pour qu'elles sachent au mieux cuisiner les légumes.

*Conclusion sur la pertinence de cette solution* : Intéressant mais d'une année sur l'autre, pour diverses raisons que nous ne connaissons pas, les familles bénéficiant du panier ne le récupéraient plus.

*AMAP d'Angres et Robecq  
région lensoise*

#### A des connaissances, des voisins (4)

Une amapienne qui habite un quartier plutôt défavorisé donne les paniers non retirés à des voisins.

*Conclusion sur la pertinence de cette solution* : Circuit très privé, qui marche bien mais qui "échappe" au reste des amapiens.

*AMAP Lomme de terre  
région lilloise*

#### A des personnes isolées (5)

Une amapienne dépose des paniers non retirés chez des personnes handicapées habitant un même immeuble. L'une d'elles en assure le partage. Elles ont tenu à adhérer à l'AMAP au nom du "Coeur Joyeux", le nom de leur rue !

*Conclusion sur la pertinence de cette solution* : Ces personnes sont très touchées et ravies de la visite et des légumes mais n'ont pas de contact avec les autres adhérents (comme précédemment). De plus, l'accès à l'immeuble est compliqué (digicode défaillant, ...)

*AMAP Lomme de terre*

## Rééduquer à la cuisine

### Ateliers cuisine avec public défavorisé (6)

4 ateliers cuisine ont été organisés au Quesnoy par l'AMAP du Quercitain et l'association "les Sens du Goût" (les mêmes bénéficiaires ont participé aux 4 ateliers).

**Avantage :** En plusieurs séances, donner une place à l'apprentissage et au développement d'un esprit de groupe.

**Conclusion sur la pertinence de cette solution :** Plusieurs personnes se sont dites intéressées pour s'abonner à l'AMAP si le coût était réduit.

*AMAP du Quercitain  
Avesnois*

## Panier à prix réduit

### Grâce à une subvention (7)

a) Nous avons mis en place en 2009 trois paniers à prix réduit, 1/3 pris en charge par la mairie, un 1/3 pris en charge par le Conseil Général du Nord (expérimentation sur le modèle des biocabas solidaires) et 1/3 par les bénéficiaires (soit 4€ au lieu de 12€). Ces nouveaux amapiens avaient les mêmes obligations que les autres (aide à la distribution, engagement sur l'année, ...). Les personnes ont été choisies par la mairie sur des critères sociaux. Sur 3 familles contactées, deux ont trouvé le partenariat trop contraignant et la troisième a arrêté au bout de quelques mois car elle ne venait pas chercher son panier.

**Conclusion sur la pertinence de cette solution :** Le prix n'est pas le seul frein à l'adhésion à une AMAP

*AMAP des Weppes  
région lilloise*

b) Le bureau de l'AMAP réfléchit en 2011 à la possibilité d'adapter le prix des paniers pour les personnes les plus défavorisées (barème fixé sur le revenu fiscal de référence par exemple). La commune pourrait nous octroyer une subvention annuelle qui viendrait compenser la différence et ainsi n'entraînerait aucun manque à gagner pour notre maraîcher.

*AMAP le Panier de Marie Groëtte  
Bruay-la-Buissière*

### Grâce à la solidarité entre amapiens

#### Sur les cotisations d'adhésion (9)

Lors d'ateliers cuisine, nous avons rencontré des personnes intéressées pour s'engager en AMAP à prendre un panier si le coût était un peu réduit. Nous avons donc décidé, pour 2012, de financer 2 paniers solidaires grâce aux cotisations d'adhésion à l'AMAP non utilisées (soit une réduction de 30% du prix du panier).

**Avantage :** Cette solution lève le frein que représente le paiement d'un prix équitable au producteur.

**Remarque :** Il sera peut-être nécessaire que les ateliers-cuisine soient maintenus dans le temps pour que les personnes aient un appui pour cuisiner certains légumes et arriver à tenir leur engagement sur la durée.

*AMAP du Quercitain*

#### Partage de la récolte (10)

Notre projet pour 2010 était de mettre en place 3 paniers à prix réduit (prix défini avec la famille).

Notre maraîcher ne vend sa production qu'en AMAP. Habituellement chaque amapien paie 1/55e des charges et du revenu prévisionnel du maraîcher et bénéficie d'1/55e de la production.



Le projet prévoyait que la production soit divisée en 58 parts et non en 55. Cependant, un seul panier à prix réduit a été pris.

**Conclusion sur la pertinence de cette solution :** Le prix n'est pas le seul frein à l'adhésion à une AMAP.

*L'AMAP d'Angres et Robecq*

*Région lensoise*

### Prix différenciés en fonction des revenus (11)

Suite à une augmentation de tarif, l'AMAP s'est posée la question de mettre en place un prix différencié en fonction des revenus des amapiens. Lors de la signature du contrat, l'adhérent présente au comité d'animation un bulletin de salaire ou un autre justificatif de situation. Par exemple le tarif du panier pourrait être de 15 € pour tout revenu supérieur à 1300 € et de 11 € pour les autres.

Cela implique, pour avoir un équilibre budgétaire pour le producteur, de définir le nombre de paniers à 15€ et à 11€ et de gérer deux listes d'adhésions.

On pourrait imaginer que les adhésions se fassent en 2 temps : 1) les adhésions pour des paniers "à petit prix" pendant un mois (en définissant un nombre maximum de paniers "à petits prix") ; 2) les adhésions des paniers classiques afin définir leur prix en fonction du nombre de paniers "à petit prix" effectifs afin d'atteindre l'équilibre.

Cela nécessite de faire tomber le "tabou" du salaire. On pourrait aussi imaginer de baser le tarif sur le quotient familial de la déclaration de revenus.

**Avantage :** Lever le frein financier.

**Inconvénient :** Elle n'aborde pas le volet accompagnement social et aussi culturel (c'est bien d'avoir des légumes bios de qualité mais pour quoi faire ? une pizza surgelée c'est vite prêt. Comment les cuisine-t-on ? ...).

**Remarque de Grégory et Rémi :** La complexité de mise en oeuvre de cette solution dépasse la seule difficulté à communiquer son salaire. Cela touche à la vie privée des adhérents. Cette solution permettrait de fixer le prix de manière équitable en partant sur un même pied d'égalité entre le paysan et les amapiens. Cependant, ne risque-t-elle pas de porter atteinte au respect la vie privée ? Être en situation précaire ou d'aisance financière ne se partage pas facilement sur la place publique. Elle ne semble donc pouvoir être qu'une démarche individuelle de la part des consommateurs volontaires car elle est susceptible d'éloigner les plus précaires comme les plus aisés des AMAP. La progressivité des prix de panier est cependant une idée à creuser. On pourrait par exemple offrir la possibilité aux amapiens le souhaitant de choisir le tarif de panier approprié à leur revenu sans fixer de règle précise ni demander de justificatif.

*AMAP des Weppes*

*région lilloise*

## Se détacher de la dimension monétaire

### Payer une partie de son panier en coup de main (12)

Dans la plupart des solutions favorisant l'accessibilité sociale, on reste dans l'échange monétaire classique pour répondre au problème. Or, l'AMAP est un système dans lequel il est possible de faire évoluer ce cadre. S'inspirer des Systèmes d'Echanges Locaux, où des services sont échangés entre personnes sans argent, est une piste. Deux étudiants ont réalisé une étude sur l'idée de "coup de main à la ferme contre panier moins cher" (cf. Etude de Ronan CREZE et Mélanie THEODORE réalisée sous la direction de Bruno VILLALBA à Institut d'Etudes Politiques de Lille).

**Avantages :** lever le frein financier, ne pas faire d'assistantat, permettre aux personnes de se sentir à l'aise dans l'AMAP en participant de manière concrète au projet de l'association.

**Inconvénient :** risque que ces "coups de main contre paniers moins chers" soient qualifiés de " travail dissimulé ".

*AMAP des Weppes*

### De la terre contre des coups de main ! (13)

Parfois, le maraîcher dispose de terrains qu'il n'utilise pas directement pour sa production. Rappelons que la taille moyenne constatée des exploitations en AMAP, dans le cas de maraîchage, est de 1 à 2 ha.

Parfois aussi, des "mangeurs" souhaitent accéder à des légumes sains comme dans l'AMAP mais ne disposent pas des moyens financiers nécessaires (rappelons que l'objet d'une AMAP est d'assurer un revenu correct au maraîcher et que le prix va de 13 et 25 euros, ce qui est souvent inaccessible pour des personnes sans emploi ou en situation de précarité).

Or, le maraîcher, seul sur son exploitation, se trouve confronté à la questions de ses propres limites : limites temporelles (le temps de travail moyen constaté est bien supérieur aux 35h/semaine) et limites physiques. Et les mangeurs, notamment sans emploi, ou en emploi à temps partiel, disposent de la possibilité de donner du temps.

→ Le maraîcher propose à des mangeurs de produire eux-mêmes le panier de légumes pour leur famille. Ces mangeurs ne sont donc pas intégrés à l'AMAP, en ce sens qu'ils ne paient pas de panier. Ils produisent eux-mêmes pour leurs propres besoins (agriculture vivrière).

Pour permettre cette production, le maraîcher leur prête de la terre, et les accompagne (formations, conseils, petits outillages, etc...). Les mangeurs en disposent à leur guise : ce sont eux qui gèrent leur production vivrière, avec les conseils du maraîcher. La seule contrainte qui leur est imposée par le maraîcher est le respect des pratiques que lui-même s'impose (par exemple : culture sans intrants, pesticides, ...).

→ En retour, les mangeurs s'engagent à aider le maraîcher pour sa production en AMAP, sur la base de deux personnes durant une journée par semaine. Par exemple, si le maraîcher prête de la terre à 4 personnes, celles-ci s'engagent à travailler pour le maraîcher une journée toutes les deux semaines.

### Ce qui a été fait en 2011 :

- En 2010, l'AMAP décide la mise en place de ce système. Le maraîcher se propose ainsi de prêter de la terre à 4 personnes, en contrepartie d'une aide de deux journées/personne par semaine.
- Les amapiens se mobilisent dans ce sens.
- Difficulté rencontrée : les personnes intéressées vivent à Angres ou dans les environs, c'est à dire à plus de 30km de l'exploitation du maraîcher (Robecq). Or, elles n'imaginent pas s'occuper de la terre prêtée par le maraîcher sans avoir la possibilité de s'y rendre simplement. Pour reprendre leur expression : "quand on s'occupe d'un jardin, on a envie d'y aller tous les jours".
- Dans le cadre de ces démarches, les amapiens se voient proposer d'autres terres, à proximité d'Angres. Ces terres sont alors "investies" par 5 "mangeurs" non amapiens, correspondant à 3 familles.
- Au final, la moitié du projet a pu être mise en oeuvre : des mangeurs disposent de terres qui leur sont prêtées, les cultivent, et en vivent ; à l'opposé, le maraîcher n'a pas trouvé de receveur pour ses propres terres, et donc ne dispose pas de l'aide qu'il escomptait.

Ce qui se fera en 2012 : puisque seule une partie du chemin a été réalisée, il reste à accomplir l'autre partie. L'AMAP se propose ainsi de reprendre la même idée, mais en sollicitant des "mangeurs" habitant à proximité de l'exploitation du maraîcher. C'est l'étape à venir.

Remarque : une discussion a eu lieu à ce sujet lors d'une réunion de l'association régionale. Nous gagnerions à mettre en place cette initiative avec l'appui d'un SEL pour mieux encadrer le partenariat.

*L'AMAP d'Angres et Robecq*

## Remarques

### [Des petits détails à prendre en compte... \(14\)](#)

Lors de la mise en place d'une initiative favorisant l'accessibilité sociale dans notre AMAP, une personne n'avait pas de chéquier. Elle a dû s'arranger avec un amapien qui a payé à sa place puis qu'elle a remboursé. La participation à l'AMAP peut parfois être compromise pour des raisons aussi simples !

*L'AMAP d'Angres et Robecq*

### [Venir en appui à des amapiens \(15\)](#)

Quand on essaie de favoriser l'accessibilité de l'AMAP, on a le réflexe de chercher des personnes qui ne sont pas amapiennes. Ce recueil d'expériences montre que cette démarche est complexe ! Notons que les prix de panier ont actuellement tendance à augmenter afin d'assurer aux paysans des revenus décents. Un certain nombre de familles quittent les AMAP car elles considèrent ne plus en avoir les moyens. Pourquoi ne pas prévoir une solution facile à mettre en oeuvre quand ces personnes sont contraintes, à contre cœur, de quitter l'AMAP ? Celle-ci serait applicable rapidement et en fonction des sollicitations des amapiens. Elle pourrait aussi soutenir des familles amapiennes confrontées à une situation difficile en cours de saison (divorce, perte d'emploi, décès d'un proche, ...).

*Proposition de Rémi TOP*

## **Autres initiatives pour promouvoir une alimentation équilibrée ou pour créer des liens sociaux autour de l'agriculture et de l'alimentation**

### [Création d'un jardin potager dans la maison de quartier qui héberge les distributions \(16\)](#)

L'AMAP est accueillie par une maison de quartier pour les distributions. En retour, nous devons apporter quelque chose au lieu. Compte tenu de l'attention que de nombreux usagers du lieu portaient à notre initiative, nous avons décidé de créer un jardin potager au service du voisinage. L'idée était aussi de partager des connaissances et savoir-faire agri-cultureaux.

*AMAP la fée des Champs  
région lilloise*

### [Don de panier à Noël et pendant les vacances \(17\)](#)

Entre Noël et Nouvel An, les amapiens peuvent décider de donner à l'épicerie sociale leur panier. Ainsi des familles dans le besoin bénéficiant de produits à prix réduit au sein de l'épicerie sociale peuvent accéder à des légumes frais, locaux et de saison (et qui ont du goût) à prix réduit à la place des légumes fournis par des grandes surfaces.

*AMAP le Jardin des Places - arrageois*

## Organiser des ateliers cuisines pour créer du lien, des échanges (18)

a) Avec l'association "les Sens du Goût", nous avons organisé trois ateliers cuisine dans des villages du Quercitain en 2011. Utilisation des légumes de l'AMAP, ateliers-cuisine et dégustation avec les amapiens venant chercher leur panier dans un lieu inhabituel de distribution.

**Avantage :** Ces ateliers se sont adressés à des publics divers dont des amapiens. Notamment des personnes âgées. Ils ont permis de faire connaître l'AMAP et de libérer la créativité pour cuisiner des légumes.

**Conclusion :** Pertinent pour le mélange des générations et les échanges autour de l'alimentation ; vie en société et convivialité.

*AMAP du Quercitain*

*Avesnois*

b) Les paniers non retirés sont remis à l'épicerie solidaire mise en place depuis quelques mois. Ils pourraient être utilisés pour un cours de cuisine dans un groupe de réinsertion. Une visite à la ferme est envisagée avec le CCAS. Il pourrait aussi y avoir une participation aux chantiers.

**Conclusion sur la pertinence de cette solution :** L'accès à l'épicerie solidaire est limité dans le temps, ça pourrait permettre de renouveler la population touchée. A contrario, comme les paniers non récupérés sont dénombrés à 19h30, les personnes ne peuvent en bénéficier que le lendemain. De plus ce projet ne repose que sur une seule personne... Aussi, nous cherchons comment faire participer à tour de rôle, les amapiens qui participent aux distributions ce qui n'est pas simple.

*AMAP Lomme de terre*

c) Nous envisageons, avec l'Office de la Jeunesse de Bruay-la-Buissière la mise en place d'ateliers cuisine le but étant une initiation au bon goût, à la cuisine maison, aux bons produits et au respect de l'environnement pour les jeunes et leurs parents et bien évidemment les amapiens et toute personne intéressée. Le projet pourrait être lancé en novembre 2011.

*AMAP le Panier de Marie Groëtte*

## Accueil de jeunes pour participer aux activités de l'AMAP (19)

Notre maraîcher a accueilli, en 2009 et 2010 des jeunes volontaires civils pour des travaux sur le terrain (montage de serres, aménagements, ...)

**Conclusion sur la pertinence de cette solution :** Cette initiative n'a pas forcément eu d'impact direct sur leur alimentation mais elle a permis de créer des liens entre les jeunes et notre maraîcher bio. Cela a également permis de les sensibiliser à l'environnement et à l'agriculture bio, ...

*AMAP du Cojeul*

*Arrageois*

## Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>p 2 à 4</b>
<b>Recueil d'expériences</b>	<b>p 5 à 13</b>
Moduler la durée de l'engagement... (1).....	5
... et le rythme du paiement (2).....	5
Proposer les paniers non retirés.....	6
- Au CCAS (3).....	6
- A des connaissances, des voisins (4).....	6
- A des personnes isolées (5).....	6
Ateliers cuisine avec public défavorisé (6).....	7
Grâce à une subvention (7).....	8
Grâce à la solidarité entre amapiens.....	8
- Sur les cotisations d'adhésion (9).....	8
- Partage de la récolte (10).....	8
- Prix différenciés en fonction des revenus (11).....	9
Payer une partie de son panier en coup de main (12).....	10
De la terre contre des coups de main ! (13).....	10
Des petits détails à prendre en compte... (14).....	12
Venir en appui à des amapiens (15).....	12
Création d'un jardin potager dans la maison de quartier qui héberge les distributions (16).....	12
Don de panier à Noël et pendant les vacances (17).....	12
Organiser des ateliers cuisines pour créer du lien, des échanges (18).....	13
Accueil de jeunes pour participer aux activités de l'AMAP (19).....	13
<b>Table des matières</b>	<b>p 14</b>
<b>Notes libres</b>	<b>p 15</b>
<b>Remerciement et références</b>	<b>p 16</b>

## Notes libres

Pour contacter les AMAP, passez par le site régional des AMAP : [www.amap5962.org](http://www.amap5962.org)

Remerciement à Nelly Thienpondt, Stéphanie Helynck, Aurore Rousseaux, Romuald Botte, Lucien Petit, Bertrand Follet, Sylvain Dubreuil, Benjamin Cordonnier et Stéphane Leigniez pour leurs contributions !

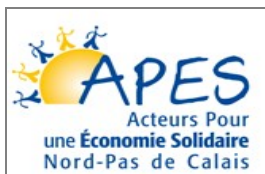
Ce travail a été réalisé en partenariat avec l'association Les Sens du Goût

42 place du Gal Leclerc  
59530 Le Quesnoy



et sur la base des travaux...

- de l'APES - [www.apes-npdc.org](http://www.apes-npdc.org)



- d'Alliance Provence – [www.allianceprovence.org](http://www.allianceprovence.org)



Voici 2 références que nous vous conseillons :

- Etude réalisée par Ronan CREZE et Mélanie THEODORE de l'Institut d'Etudes Politiques de Lille en 2011 – Réseau AMAP 59-62
- Guide Pratique : « Comment garantir un accès aux AMAP pour tous ? » - Alliance Provence

L'élaboration de ce document a été soutenue financièrement par :

